Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Vernis dangereuse pour enfants COV

Par Baghy

Bonjour,
il y a environ 2 mois on a voulu refaire la chambre de nos enfants d'environ 10 mètres carrés. On a fait recours à une entreprise qui nous a déposé des meubles sur mesure et vernis pour 7000?. Le chef d'entreprise m'a dit oralement qu'il aurait utilisé de la vernis blanche à l'eau. J'ai fait confiance j'ai pris en photo les produits il y avait du White spirit (j'ai découvert après qu'il est un produit très dangereux pour la santé surtout des enfants) avec lequel il a dilué la vernis. Depuis le premier jour on sentait une odeur pas bon et toxique dans la chambre tant que au but de deux mois on n'a pas encore fait rentrer les enfants. Malgré l'aération de tous les jours le problème reste. Le Monsieur ne me réponds plus au téléphone.
Comment je peux avancer? Peux je demander le démontage complet de son travail et de refaire tout à neuf avec de la vernis à l'eau?
En sachant que ni sur le devis ni sur la facture est précisé le type de verni.
Existe-t-il un service d'état député à la détection de COV dans l'air intérieure chez les particulier?
Merci!

Par Zénas Nomikos

Bonjour,

je vous propose d'écrire au procureur de la République qui vous fera ensuite convoquer par apj ou opj pour être auditionnés.
Voir ceci : [url=https://www.village-justice.com/articles/que-recouvre-delit-dit-mise-danger-vie-autrui,31172.html]https://www.village-justice.com/articles/que-recouvre-delit-dit-mise-danger-vie-autrui,31172.html[/url]